



Conseil d'Administration de l'ADEME du 5 décembre 2024

Communiqué intersyndical

*Le Conseil d'administration réuni ce 5 décembre était invité à adopter le **budget initial 2025 de l'Agence**. Nous vous faisons part de notre analyse et nos positions.*

Pour nous, représentant·es des salarié·es, ce budget 2025, et en particulier le budget incitatif, n'est pas à la hauteur de l'ambition écologique que l'Etat devrait avoir tant sur les ressources matière et énergie que sur l'urgence climatique de plus en plus perceptible.

Avec une baisse drastique de près de 40% sur quasiment l'ensemble de nos dispositifs (hors Fonds Chaleur préservé à 800 millions d'euros), le soutien aux acteurs engagés dans la transition écologique sera forcément réduit, risquant ainsi de déstabiliser l'écosystème que nous avons contribué à construire (acteurs économiques, associations, collectivités, structures académiques...).

Baisser aujourd'hui le budget de l'ADEME, comme nous l'avons fait valoir lors de précédents CA, c'est augmenter les charges que l'Etat devra supporter demain. Défendre le budget d'intervention de l'ADEME c'est aider à réduire les importations d'énergies fossiles, de ressources et in fine le déficit commercial de la France.

Le nombre d'emplois sous-plafond (ETP) n'est pas affecté dans ce budget 2025, mais nous savons que les contrats des collègues en mission d'intérim ne seront pas tous prolongés et que les effectifs seront donc moins nombreux dès janvier 2025.

Par ailleurs, le projet de budget prévoit la mise en retrait de plusieurs pans d'activité portant sur nos thématiques. Les collègues impliqué·es sur celles-ci devront s'adapter, et nous avons souligné la nécessité d'un accompagnement spécifique en interne.

Evidemment, nous ne sommes donc pas favorables à cette copie. Mais dans le contexte exceptionnel actuel, sans visibilité sur le budget futur de l'Etat, disposer d'un budget de l'ADEME débattu avec l'ensemble des membres du CA nous permet de continuer à travailler et à nous projeter.

Par ailleurs, le président fait valoir l'importance d'avoir un budget adopté par le conseil d'administration du 5 décembre 2024 qui, adossé à la signature récente du COP, permet d'afficher une ligne directrice forte pour l'ADEME pour mieux traverser les turbulences politiques à venir.

Pour nous, ce budget doit être celui d'une année exceptionnelle, où l'enjeu sera de préserver nos compétences, nos partenaires et la dynamique de l'écosystème, tant interne qu'externe, pour reprendre à l'avenir, nous l'espérons, une trajectoire de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux.

Nous avons donc choisi de nous abstenir lors du vote du budget. Notre vote reflète ainsi la nécessité de préserver l'intérêt supérieur de l'ADEME en dépit d'une dégradation des moyens alloués.

En contrepartie, nous avons demandé l'adoption de principes et critères d'engagement clairs, garantissant le soutien de l'ADEME à l'écosystème des partenaires et acteurs qui accompagnent efficacement l'ADEME dans la mise en œuvre de la transition écologique, en tenant compte également de leur éventuelle fragilité. Le président s'est engagé à travailler avec nous d'ici la fin de l'année sur ce point afin qu'une délibération en ce sens puisse être soumise au prochain conseil d'administration.

Les administrateurs et administratrices salarié·es

*Rachel BAUDRY
Emmanuel DAVID
Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS
Catherine GUIMARD
Véronique MATHEVON
Eric VIDALENC*